

Plusieurs actions ont marqué la journée d'hier à Béjaïa

Le front social en mouvement

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3685 - Lundi 5 octobre 2015 - Prix : 10 DA

Découverte du corps sans vie d'un enfant à Mila

Dans la même cité où a disparu le petit Anès...

Page 24

Bilan des noyades 2015

Plus de 100 victimes de la mer durant la saison estivale

Page 2

Conflits en cours et guerres évitées

Par Mohamed Habili

On prête à Barack Obama l'intention de désengager son pays non pas seulement de l'Irak et de la Syrie mais de tout le Moyen-Orient, à un moment où la dépendance de son économie aux hydrocarbures va décroissant, grâce notamment à l'exploitation du pétrole non conventionnel, et où cette région du monde tend plus que jamais à s'embraser. Outre le fait que le centre de gravité du monde se déplace à l'Est. Cette idée ne résiste pas à l'analyse, ne serait-ce que parce que les intérêts d'une grande puissance sont en jeu partout dans le monde, et d'abord là où ils sont le plus menacés, c'est-à-dire là où précisément les conflits battent leur plein. A l'ère de l'impérialisme, à vrai dire, une grande puissance voudrait se retrancher derrière ses frontières qu'elle ne le pourrait pas. Ce n'est pas la paix et la tranquillité qu'elle obtiendrait en échange de son retrait d'une ou de plusieurs parties explosives du monde, à l'image du Moyen-Orient, mais l'apparition chez elle de ces mêmes dangers extérieurs qu'elle voudrait fuir. La tradition isolationniste américaine, pour autant qu'elle ne soit pas un mythe, n'a de toute façon plus de base objective depuis que les Etats-Unis sont devenus la première puissance au monde, ce qui somme toute est de date récente, puisque cela remonte seulement à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Suite en page 3

Le FLN dit non aux initiatives d'autres partis

Saadani fait la promotion de sa nouvelle alliance présidentielle



PH > E. Soravajal / A.

Saadani rejette les propositions d'autres partis, dont celles de ses alliés, à savoir le RND et le Taj, et propose son projet sous l'appellation «Initiative nationale politique pour avancer dans la cohésion et la stabilité». Le FLN veut aussi bâtir «une République civile et un pouvoir civil». Lire page 3

Extension de l'usine de médicaments pour diabétiques

Novo Nordisk investira 10 millions d'euros à Tizi Ouzou

Page 4

Congrès de l'Académie arabe de musique à Constantine

Le ballet national en ouverture

Page 13

Rencontre L'intégration urbanistique nécessaire au tourisme

UNE BONNE intégration urbanistique des projets touristiques dans les villes constitue un préalable au développement du tourisme, ont estimé dimanche à Constantine des experts algériens et étrangers, réunis en séminaire international de trois jours. Samia Benabbès, directrice du laboratoire Architecture Urbanisme, Espaces Techniques et Sociétés (LAUTES), initiateur, en coordination avec l'ordre des architectes et la fondation allemande Hanns-Seidel, de ce séminaire organisé sous le thème «Tourisme, urbanisme et ville en perspective», a souligné «la nécessité de proposer des approches globales de territoires intégrant les conditions de la mise en place de dynamiques touristiques durables dans la construction d'un modèle touristique d'avenir dont la ville est le principal réceptacle». Dans sa communication sur les chances et les risques liés au développement touristique dans les pays du Maghreb, le P Pierre Merlin, de l'Université Paris 1-Sorbonne, a considéré que le tourisme est «une activité souvent considérée, notamment dans les pays en développement, comme un chemin privilégié et rapide pour prendre une place significative dans les échanges internationaux et réduire le déficit dû aux autres postes de la balance des comptes du pays». Le P Merlin a posé, dans ce contexte, la question de savoir si les pays du Maghreb «sont des pays touristiques» ou «s'ils cherchaient à l'être». Le Maroc, la Tunisie et l'Algérie occupent, selon les statistiques de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les 1^{er}, 4^e et 5^e places parmi les pays d'Afrique en termes de nombre de visiteurs internationaux, a précisé le P Merlin, estimant que le développement du tourisme doit s'effectuer en «réduisant au minimum les répercussions négatives sur la société et sur l'environnement» car, selon lui, «l'accueil des touristes internationaux n'est pas sans risques pour les populations des pays d'accueil». L'expert français a également indiqué que le tourisme a un «impact négatif sur l'environnement» puisqu'il est «à l'origine d'une forte consommation d'énergie, notamment pétrolière, synonyme de pollution et d'émission de gaz à effet de serre, et d'eau, de même qu'il a des effets souvent négatifs sur les paysages».

Radia N./APS

Plusieurs actions ont marqué la journée d'hier à Béjaïa

Le front social en mouvement

■ Ce qui a marqué le plus la journée d'hier c'est la marche des étudiants et des enseignants de la Faculté des sciences exactes et technologie de l'université Aberrahmane-Mira à partir du campus Targa Ouzemour jusqu'au siège de la wilaya pour exiger «l'annulation de la décision de délocalisation de la Faculté des sciences exactes et de technologie vers le nouveau campus d'Amizour (25km) du chef-lieu de wilaya».

Par Hocine Cherfa

Le front social bouge à Béjaïa. La journée d'hier a été marquée par au moins quatre mouvements de protestation. Citoyens, étudiants, enseignants et travailleurs ont organisé chacun des mouvements de protestation simultanés pour réclamer chacun un certain nombre de revendications. Et ce qui a marqué le plus la journée d'hier c'est la marche des étudiants et des enseignants de la Faculté des sciences exactes et technologie de l'université Aberrahmane-Mira à partir du campus Targa Ouzemour jusqu'au siège de la wilaya pour exiger l'annulation de la décision de délocalisation de la Faculté des sciences exactes et de technologie vers le nouveau campus d'Amizour (25km) du chef-lieu de wilaya. Simultanément à cette marche, des dizaines de nouveaux étudiants ont rejoint la nouvelle faculté d'Amizour. Une décision prise par le conseil scientifique le 03 septembre dernier. Dans une déclaration qui nous a été remise, les enseignants ont décidé de rejoindre la marche des étudiants à l'issue d'une assemblée générale tenue à la fin de la semaine passée. Une réunion qui a été sanctionnée par un PV. Pour justifier leur refus de rejoindre la faculté d'Amizour, les étudiants et les enseignants rappellent que la centre d'Amizour était conçu pour accueillir la faculté des sciences juridiques et de droit et que la pose de la première pierre de ce campus avait été effectuée en 2011 par l'ancien wali Ali Bedrici et son inscription remonte à 2008. Ils invitent les autorités à «consulter» les archives de presse et les déplacements sur les lieux par les autorités dont le Chef du gouvernement. Ils rappellent avoir réceptionné trois centres de



recherche au campus Targa Ouzemour en mai dernier avant de faire une brève rétrospective de la Faculté des sciences exactes à Targa Ouzemour qui était reconnue en tant que telle en 2007 et auparavant, soit en 2001, elle était jumelée avec la Faculté de technologie et créée en tant qu'Institut en 1998. Elle est dotée de cinq laboratoires de recherche équipés et travaillant sur des projets nationaux et internationaux. On vient de réceptionner trois centres nationaux de recherche en sus d'un supra-calculateur et logiciels scientifiques puissants. S'agissant du campus d'Amizour, pour eux, «son architecture est conçue pour abriter la face de droit et d'ailleurs une mini-cour de justice est construite sur le modèle d'un tribunal», soulignent-ils. Et d'ajouter: «elle est dépourvue de blocs de laboratoi-

re scientifique aux normes internationales». Au niveau de l'unité de textile Alfaditex situé à Rémila (Sidi-Aïch), les 150 travailleurs contractuels exerçant depuis six ans pour certains et moins pour d'autres, exigent leur confirmation dans leurs postes de travail et dénoncent les faux-fuyants du directeur de l'usine. Environ 50 autres travailleurs en âge de prendre leur retraite ont exigé leur droit de partir en retraite et dénoncent «le refus du directeur de valider leurs dossiers». S'agissant des actions menées par des citoyens, on note la fermeture de l'APC de Fénéaïa par les habitants du village Bouhbacha. Ils exigent des autorités la réfection de la route endommagée par un glissement de terrain qui menace une vingtaine de bâtisses. Les protestataires ont exigé aussi une commission d'enquête et le

règlement du problème de la pénurie d'eau potable qui dure depuis plusieurs mois et l'ouverture de pistes agricoles. Pour sa part, le maire de Fénéaïa Farid Bali a reconnu que l'affaiblissement de la route représente un danger pour les habitants, affirmant avoir saisi la wilaya et la DUCH sur le sujet car, l'APC dit-il «ne dispose pas de moyens suffisants pour y faire face». Pour leur part, les habitants du village Atmoune de la commune de Semaoune ont fermé eux aussi le siège de l'APC pour exiger le revêtement de la route du village. Ils dénoncent le peu d'empressement de l'APC à aménager ce chemin qui date de la période coloniale et qui relie quatre communes dont Béni Djilil, Feraoune, Timezrit et Fénéaïa. Pour eux, «tous les chemins communaux ont été aménagés sauf celui-ci».

H. C.

Bilan des noyades 2015

Plus de 100 victimes de la mer durant la saison estivale

Depuis le lancement de la saison estivale de 2015 (du 1^{er} juin au 30 septembre) à ce jour, le bilan établi par la Protection civile laisse apparaître le chiffre de 121 malheureuses victimes de noyade. La baignade attire les foules en période estivale, et encore plus en début d'été avec les fortes chaleurs. Si l'eau est une source de bien-être et de rafraîchissement, elle peut aussi être cause d'accident. En tous cas, la Protection civile précise que les noyades ont été enregistrées en majeure partie au sein des zones sans surveillance et surtout en dehors des horaires de la Protection civile. Sur les 121 victimes de noyade, 73 per-

sonnes se sont noyées au niveau des plages interdites et 48 cas de décès au niveau des plages surveillées, précise la Protection civile. Si toutefois, la Protection civile fait état d'une baisse de 11,5% des noyades par rapport à la même période de l'année 2015, passant de 140 noyades en 2014, à 121 en 2015, le bilan des noyades enregistré chaque année est effrayant. Favorisées par un été particulièrement beau et chaud, les baignades ont viré au drame pour un nombre important de personnes. Les engins nautiques (jet-ski) continuent de faire des victimes chaque année, malgré leur interdiction sur les plages. Le nombre de victimes heurtées par les engins nau-

tiques enregistrés par les services de la Protection civile est de 2 décès et 19 blessés au niveau des wilayas de Tizi Ouzou et Jijel. Malgré les efforts de prévention des dernières années, le bilan annuel des noyades est alarmant.

Chaque année, des centaines de personnes décèdent suite à des noyades accidentelles

Le nombre de victimes ne cesse d'augmenter, surtout les noyades signalées au niveau des retenues et des réserves d'eau. Ce phénomène ne cesse de se généraliser à travers le territoire national. En effet, les

fortes chaleurs incitent de plus en plus de jeunes à aller se baigner. Ces gens en quête de fraîcheur marine ne se soucient guère des risques que peuvent représenter ces endroits interdits à la baignade ou dans les plages non surveillées en cette période de l'année. Les éléments de la Protection civile ont effectué, au niveau des 372 plages autorisées à la baignade, 50 564 interventions qui ont permis de sauver d'une noyade certaine 32 402 personnes, de traiter 13 460 autres au niveau des postes de secours des plages pour différents types de blessures et d'évacuer 4 265 blessés vers les structures sanitaires. Louiza Ait Ramdane

Le FLN dit non aux initiatives d'autres partis

Saadani fait la promotion de sa nouvelle alliance présidentielle

■ Saadani rejette les propositions d'autres partis, dont celles de ses alliés, à savoir le RND et le Taj, et propose son projet sous l'appellation «Initiative nationale politique pour avancer dans la cohésion et la stabilité». Le FLN veut aussi bâtir «une République civile et un pouvoir civil».

Par Nacera Chennafi

En présence de 480 membres du comité central (CC), dont 14 ministres, hier à la réunion de cette instance, la première après le 10^e congrès du FLN, Amar Saadani a présenté son initiative politique appelée «Initiative nationale politique pour le progrès dans la cohésion et la stabilité». Dans un long discours lu à l'occasion, Amar Saadani a souligné que le CC est en même temps un espace de dialogue politique et un lien entre la base et la direction, dont le Président du parti Bouteflika. Il s'agit aussi d'un espace pour débattre les questions importantes. Avant de donner des détails sur son initiative politique, Saadani a précisé que «le FLN sera toujours leader dans les décisions», que «le parti ne pourra suivre comme un sourd dans une fête les autres partis» et que la position du FLN «impose que le parti soit leader dans l'initiative». Selon Saadani, le FLN a commis peu d'erreurs dans ses décisions mais «il assume ses responsabilités et oriente le peuple», a-t-il précisé. Saadani a rappelé les positions de son parti, notamment depuis 89, marqué par le lancement du pluralisme politique, soulignant que «L'Algérie a vécu son propre printemps». Le FLN assume aussi son choix du candidat Abdelaziz Bouteflika lors des différentes élections présidentielles tenues de 99 à 2014. Il a rappelé également l'adhésion de son parti en 99 à la loi de la concorde civile, puis la charte pour la réconciliation nationale en 2005. A ce propos, il a indiqué que le FLN demandera au Président Bouteflika à ce que le 29 septembre soit célébré comme journée nationale. A cet effet, il a annoncé l'installation d'une commission nationale qui dirigera les



Ph/E. Soraya/J. A.

consultations autour de cette initiative politique ouverte et «non limitée dans le temps». Saadani veut un front de soutien au programme de Bouteflika qui regroupera les partis, les associations, les organisations, les personnalités, les cadres et les médias. Pour intégrer ce front, Saadani fixe les conditions. Il s'agit notamment de croire aux principes du 1^{er} novembre comme référence, partager les visions du FLN sur les questions internationales, soutenir le dialogue comme solution aux clivages, partager les visions pour les défis de l'avenir, notamment un changement étudié pour l'économie vulnérable. «On soutiendra l'Etat dans le libéralisme social et une économie libre», a-t-il ajouté. Saadani explique aussi que cette initiative sera un espace de concertation nationale et avec les instances internationales. Il est question également, selon le SG du FLN, de renforcer l'unité nationale, la stabilité, la sécurité nationale et surtout «bâtir un Etat de droit, une République civile, un pouvoir des autorités civiles». Saadani invite les concernés à soutenir la pro-

gramme du Président Bouteflika. Il est à relever que cette condition ne pourra pas trouver de soutien chez une partie de l'opposition qui ne reconnaît même pas la légitimité des institutions et réclame des présidentielles anticipées. Toutefois, il a insisté sur le fait que cette nouvelle initiative «ne sera pas l'initiative du FLN mais de tous ceux qui vont l'intégrer». Pour Saadani, «le FLN compte militer pour continuer le travail politique réformiste». Abordant la révision constitutionnelle, il a indiqué que son parti a soumis des propositions portant notamment sur le «renforcement de l'Etat de droit, l'indépendance de la justice, l'élargissement des prérogatives du Parlement». «On veut corriger les failles de la Constitution de 96», a-t-il lancé tout en reconnaissant que cette Constitution a permis au pays de réaliser plusieurs «avancées». Le FLN compte aussi proposer plusieurs projets de loi et des propositions à la lumière de la nouvelle Constitution. En outre, Saadani a indiqué que le FLN ne peut continuer à fonctionner comme un organe stagné. Il soutient aussi la

modernisation de l'armée nationale. Saadani veut aussi renforcer le parti sur la scène politique et se dit fier que le Premier ministre soit un militant du FLN et 14 ministres sont du parti. Concernant les prochaines élections de renouvellement partiel du Sénat, pour Saadani le FLN «doit remporter cette échéance». Saadani a écouté certains intervenants, dont ceux qui ont relevé des conflits au niveau des wilayas. «Il y a des personnes qui ne sont pas militants, des nomades depuis la pagaille de 2012», dira un membre du CC. Saadani a annoncé l'installation d'une commission nationale pour l'élection du Sénat, ajoutant qu'un document de discipline et d'engagement doit être signé par les candidats, et tous ceux qui s'opposeraient à la volonté de la base seront exclus. Sur le plan économique, le parti se dit pour la libération de différents secteurs mais les secteurs stratégiques et sensibles, dont les hydrocarbures et les mines, reviennent à l'Etat. Le FLN veut aussi bâtir une bonne relation avec la presse nationale.

N. C.

La route qui tue

Toujours autant de morts dans les accidents !

Des accidents de plus en plus violents. La route algérienne tue et ne cesse de faire des massacres. Cette semaine encore les bilans du nombre de personnes tuées derrière un volant donnent froid dans le dos. A chaque fois qu'un bilan concernant les personnes décédées suite à un accident de voiture tombe, la seule question qui revient est : pourquoi autant de morts ? Pourquoi y a-t-il une hausse vertigineuse des accidents de la circulation cette année encore ? Ça ne choque personne de savoir que l'Algérie se retrouve à la 98^e place dans le classement mondial des accidents de la circulation routière et la 42^e position au niveau africain. Ce classement concerne 190 pays. Faut-il périr en conduisant ? Les excès de vitesse et les nouveaux conducteurs qui s'entraînent à conduire sur les grandes routes sont les principaux responsables de ces accidents mortels. Les jeunes, pour montrer leur capacité, abusent de la vitesse et entraînent alors des familles entières dans des accidents mortels. Hier encore, à Batna une jeune femme de 27 ans a péri dans un accident de la route et trois autres personnes ont été gravement blessées, lorsque le véhicule à bord duquel la jeune femme se trouvait s'est renversé près de la localité de

Chemora (Batna). Selon des témoignages recueillis sur place, le conducteur a perdu le contrôle du véhicule qui circulait dans un cortège nuptial, en raison d'une vitesse excessive, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte pour établir les circonstances précises de cet accident. A Laghouat, treize personnes ont été blessées suite à une collision entre un minibus et un camion, au lieu-dit Gourou, sur la RN-23, près d'Aflou, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un minibus de transport de voyageurs et un camion semi-remorque chargé de ciment, entraînant le renversement du minibus et des blessures à 13 de ses passagers, âgés entre 23 et 53 ans, précise le bilan de la Protection civile. Ces blessés, à différents degrés de gravité, ont été évacués vers l'Établissement public hospitalier d'Aflou, et une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident. Quatre personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans une collision entre trois voitures survenue à Si Houes, dans la commune de Sebaine, selon la Protection civile de la wilaya de Tiaret. L'accident s'est produit samedi en

début de soirée sur la RN 40 reliant Mahdia à Si Houes, précise-t-on de même source. La collision s'est produite lorsque le conducteur d'un véhicule voulant dépasser un autre roulant devant lui est allé frapper de plein fouet une troisième voiture venant en sens inverse. Trois passagers, âgés entre 19 et 63 ans, ont été tués sur le coup. Un quatrième, grièvement atteint, a rendu l'âme à l'hôpital de Mahdia, où il a été évacué avec les autres blessés, précise-t-on de même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident. Pas très loin d'Alger, à Zéralda, vingt et une personnes, dont 9 femmes, ont été blessées dans le dérapage d'un bus de transport de voyageurs, a indiqué le chargé de communication de la Protection civile, Belkacem Saïdj, ajoutant que les blessés ont été transférés vers l'hôpital de Zéralda. L'accident s'est produit entre la localité d'El Qaria et Zéralda-ville à 6h53, lorsque le chauffeur a perdu le contrôle du bus pour percuter la clôture en dur d'une cité résidentielle, a expliqué la même source.

Thininene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Conflits en cours et guerres évitées

Suite de la page une

Il n'en reste pas moins que les Etats-Unis de Barack Obama sont différents des Etats-Unis de son prédécesseur, George Bush. Ça aurait été lui le président en 2003, l'Irak n'aurait pas été envahi, et la situation du Moyen-Orient serait différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Seulement voilà, l'Irak a été envahi par l'armée américaine, et les Etats-Unis sont piégés sans recours dans les nouveaux conflits en cours dans cette partie du monde. On a tendance à appeler isolationniste un président américain qui évite la guerre chaque fois qu'il peut faire différemment. Et va-t-en-guerre un président qui lui opte pour la guerre quand il peut faire un autre choix tout en préservant les intérêts de son pays. A l'ère de l'impérialisme, il n'y a pas que les grandes puissances qui soient impérialistes. Cela se voit très clairement dans cette partie du monde, où l'Iran et l'Arabie saoudite, et même le petit Qatar, se font des guerres par procuration pour l'hégémonie dans la région - sans même parler d'Israël, bien sûr. Une hégémonie d'ailleurs fictive, puisque il faut dominer le monde pour pouvoir dominer sa région, ce qui bien sûr n'est dans les moyens d'aucun de ces pays. L'Iran et l'Arabie saoudite, pour ne parler que de ces deux-là, ne sauraient jamais prendre le dessus l'un sur l'autre, puisqu'il y aura toujours de plus grandes puissances pour faire en sorte que leur querelle ne se vide jamais complètement, ce qui le cas échéant ne peut se produire qu'au profit de l'un et au détriment de l'autre. Force est cependant de constater que sans la présence des plus grandes puissances, qui s'interposent entre eux, ces deux pays seraient à l'heure qu'il est engagés dans une guerre totale l'un contre l'autre, chacun d'eux bien sûr se trouvant au centre d'une coalition régionale. D'une certaine façon donc, il est heureux qu'ils ne soient pas dans cette situation. Le renforcement de la présence russe de ces derniers temps éloigne encore davantage le spectre d'une guerre déclarée entre eux, en vertu justement de l'intrication des deux superpuissances, plus marquée aujourd'hui qu'elle ne l'était auparavant. A l'ère de l'impérialisme, bien des pays sont impérialistes, mais très peu ont les moyens de leur politique. Encore faut-il, pour que le tableau soit complet, ajouter une deuxième caractéristique propre à l'époque actuelle : la dissuasion nucléaire. Sans cette dernière, en effet, ce ne sont pas seulement les pays du Golfe qui seraient en guerre, mais également, et depuis quelque temps déjà, les Etats-Unis et la Russie.

M. H.

Extension de l'usine de médicaments pour diabétiques

Novo Nordisk investira 10 millions d'euros à Tizi Ouzou

■ Aldaph SPA, fruit d'un partenariat entre les laboratoires danois et Saïdal, en exploitation depuis 2006, permettra d'étendre les activités de cette unité de production pharmaceutique pour atteindre une nouvelle capacité annuelle de production de plus de 1 milliard de comprimés contre 600 millions actuellement.

Par Hamid Messir

Les secrétaires généraux des ministères de l'Industrie et des Mines et de la Santé, accompagnés du vice-président de Novo Nordisk pour l'Afrique, Jean-Paul Digy, ont inauguré, hier, l'extension de l'usine de production pharmaceutique située dans la zone industrielle Aïssat-Idir de Oued-Aïssi (7 km à l'est de la wilaya de Tizi-Ouzou). Aldaph SPA, fruit d'un partenariat entre les laboratoires danois et Saïdal, en exploitation depuis 2006, permettra d'étendre les activités de cette unité de production pharmaceutique pour atteindre une nouvelle capacité annuelle de production de plus de 1 milliard de comprimés contre 600 millions actuellement, selon la fiche technique du projet. Elle sera opérationnelle l'année 2016, selon Jean-Paul Digy. L'usine est aujourd'hui la seule unité de production de formes sèches de médicaments antidiabétiques oraux de Novo Nordisk dans le monde. Elle produit actuellement un antidiabétique oral, Novoformine, sous 3 concentrations, à savoir : 500 mg, 850 mg et 1000 mg. Les capacités annuelles de production de cette usine couvrent et



dépassent largement les besoins du marché national pour cette metformine, offrant ainsi de larges possibilités d'exportation vers de nombreux pays dont, entre autres, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Europe. Toujours selon la même fiche technique, la gestion et l'exploitation de l'usine sont assurées par du personnel et des cadres issus de la région de Tizi Ouzou. Ils avaient bénéficié, auparavant, d'une formation en conformité avec les normes en vigueur au niveau international et celles des

laboratoires Novo Nordisk. La même usine, par ailleurs, encadre la formation des étudiants de 6^e année de pharmacie de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, dans le cadre de leur stage de fin d'études. L'usine est également en cours d'équipement et de qualification, pour la fabrication d'un nouvel antidiabétique, NovoNorm (répagninide DCI), qui lui permettra de couvrir le marché national et l'export pour ces autres formes de médicaments antidiabétiques oraux que sont les insulino-



secrétariats à travers la mise en place d'un processus de granulation de la matière première de Novoformine permettant ainsi d'optimiser les coûts de fabrication et la production locale de NovoNorm, insulino-secrétagogue de dernière génération. Les capacités de production envisagées pour ces deux antidiabétiques garantiront la couverture du marché national ainsi que l'export tel que défini ci-dessus. A cet effet, une première enveloppe de 10 millions d'euros a déjà été dégagée pour pouvoir lancer les travaux d'extension de cette usine dans les délais fixés. Enfin, Novo Nordisk compte également renforcer son programme

de développement industriel en Algérie et ce dans le cadre du partenariat avec le Groupe Saïdal pour la production locale d'insuline (insuline conventionnelle en flacons et insuline moderne en cartouches) et la mise en place d'une ligne d'assemblage de stylos pré-remplis (pour insuline de dernière génération et analogues du GL). Les laboratoires danois se fixent l'objectif, à travers la mise en œuvre de ces projets industriels, d'ériger en l'Algérie une plateforme mondiale de biotechnologies couvrant l'intégralité des besoins actuels en médicaments antidiabétiques.

H. M.

Début des travaux à Alger

Conférence internationale sur les changements climatiques

Les travaux de la conférence internationale sur les changements climatiques et le rôle des technologies spatiales ont débuté hier à Alger, en présence d'experts de la région Afrique du Nord et sahélo-saharienne, des agences spatiales, des représentants d'organisations régionales, des institutions académiques et de recherche et de la société civile. Organisée par l'Agence spatiale algérienne (Asal), en partenariat avec le Bureau des affaires spatiales des Nations unies (BAS), la conférence qui s'étalera sur trois jours planchera sur le thème «les changements climatiques : une réalité à prendre en compte dans les trajectoires de développement : modélisation, outil spatial et adaptation». Elle focali-

sera notamment sur l'impact des changements climatiques sur les activités économiques et les milieux naturels en Afrique du Nord et au Sahel, a-t-on appris auprès de l'Agence spatiale algérienne (Asal), organisatrice de l'évènement. Pour ce qui est des objectifs de la conférence, il s'agit de faire le point sur la question des changements climatiques et leurs impacts potentiels sur divers secteurs d'activité et milieux naturels en Afrique du Nord et dans la région sahélo-saharienne, l'identification des voies et moyens pour approfondir la connaissance scientifique de la région ainsi que le partage des expériences et des bonnes pratiques en matière de stratégies d'adaptation secto-

rielles, nationales et régionales pour l'identification des axes potentiels de coopération régionale dans le domaine. Le directeur général de l'Asal, Azzedine Oussedik, qui a présidé la séance d'ouverture de cette conférence a appelé dans son allocution à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre les changements climatiques. Cette conférence qui se déroulera en séance plénière et en ateliers, sera couronnée par des recommandations. Elle intervient également à quelques semaines de l'organisation de la conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP-21), prévue à Paris le mois de décembre prochain.

Saïd M.

L'Algérie accorde une «grande importance» à l'accord qui sanctionnera la COP-21

L'Algérie accorde une «grande importance» à l'accord qui sanctionnera la Conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP-21), prévue en décembre à Paris, a indiqué, hier à Alger, un représentant du ministère des Affaires étrangères. S'exprimant à l'occasion d'une conférence internationale sur les changements climatiques et le rôle des technologies spatiales, le représentant du MAE, Djihad Eddine Belkas, a déclaré que l'Algérie attachait une «grande importance à ce que l'accord devant déterminer le régime cli-

matique mondial post-2020 au terme de la COP-21, soit universel et équilibré». Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un «accord basé sur les règles et les principes généraux, notamment ceux liés à l'équité et au principe de la responsabilité commune, mais différencié des parties, selon leurs responsabilités historiques et leurs moyens et capacités respectives». Le représentant du MAE a, en outre, indiqué que cet accord doit accorder aussi une «importance égale» à l'atténuation des émissions des gaz à effets de serre et à l'adaptation aux changements climatiques, soulignant que «la précoc-

ité de l'Algérie, à l'instar des pays africains, est d'aboutir à un régime climatique qui préserve les intérêts des pays du continent et répond à leurs préoccupations». Le représentant du MAE a, en outre, relevé que l'Algérie, qui «a subi de plein fouet les impacts adverses des changements climatiques, a lancé un programme d'urgence visant à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique». Rappelant aussi l'engagement et la participation de l'Algérie à l'effort mondial visant la réduction des gaz à effet de serre, M. Belkas a fait observer qu'elle (l'Algérie)

accordait une «importance particulière» à la coordination et à la coopération régionale, notamment en Afrique du Nord et au Sahel. De son côté, le représentant du Bureau des affaires spatiales (BAS) des Nations unies, Luc Saint Pierre, a fait savoir qu'aucune agence spatiale «n'est en mesure de dresser, à elle seule, les bases de besoin et de suivi du climat terrestre». A cet effet, il a estimé qu'une coordination internationale était «impérative» pour améliorer le système d'observation du climat mondial, précisant que le BAS travaillait dans ce sens.

S.M.

Institut Pasteur Importation de 2,5 millions doses de vaccin anti-grippe saisonnière

L'ALGÉRIE a importé 2,5 millions de doses de vaccin anti-grippe saisonnière pour 2015-2016, a révélé hier le directeur général de l'Institut Pasteur d'Alger, le P^r Kamel Kezzal. Dans une déclaration à l'APS, le P^r Kezzal a affirmé qu'un lot de 1,5 million de doses de vaccin anti-grippe saisonnière sur 2,5 millions importés a été distribué la semaine dernière aux établissements hospitaliers. S'agissant des officines privées, il a précisé que l'opération de distribution de cette substance vitale a débuté samedi, tout en annonçant que le vaccin est disponible pour les personnes intéressées. Le lancement de la campagne de vaccination est prévu le 18 octobre prochain en coordination entre la direction de la prévention du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'Institut Pasteur, a-t-il ajouté. **Hani Y.**

Salon international de la pêche

Vers l'élargissement à d'autres activités de la mer

■ Ferroukhi a indiqué que son département ministériel œuvre, avec le concours d'associations, à intensifier les initiatives visant à inciter les enfants et les adolescents à découvrir les métiers de la pêche et de l'aquaculture, dès leur jeune âge.

Par Yanis Y.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche œuvre à élargir l'activité du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA) à d'autres activités de la mer en prévision des Jeux méditerranéens 2021, a annoncé, samedi à Oran, le ministre du secteur, Sid Ahmed Ferroukhi.

Dans une déclaration à la presse, M. Ferroukhi a indiqué que son département ministériel œuvre, avec le concours d'associations, à intensifier les initiatives visant à inciter les enfants et les adolescents à découvrir les métiers de la pêche et de l'aquaculture, dès leur jeune âge.

Dans cette optique, le ministre a assisté, samedi, à une séance d'initiation des personnes aux besoins spécifiques à la plongée, organisée à l'occasion de la 6^e édition du SIPA, lors de laquelle il a souligné que l'objectif de cette action est de donner aux enfants de cette catégorie l'occasion de pratiquer un sport nautique.



Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Organisée par le club «El Mordjane» de plongée sous-marine du port de Djemila (Ain Bénian, Alger) relevant de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des acti-

tivités subaquatiques, cette initiation a profité à une cinquantaine d'enfants des centres de la Direction de l'action sociale d'Oran, a signalé le président du club.

Cette opération, qui a duré deux jours, a permis d'initier les enfants aux principes de base de la plongée et de leur faire découvrir le monde sous-marin, a ajouté Chaouche Samir dont le club

Ph. J.D.R.

a déjà organisé une activité similaire pour les enfants de Ouargla.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avait présidé, jeudi dernier, l'ouverture de la sixième édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture à Oran, qui enregistre la participation de 176 exposants professionnels d'Algérie et de l'étranger.

Cette manifestation de quatre jours est organisée par la Chambre algérienne de la pêche et d'aquaculture (CAPA) sous l'égide du ministère de tutelle.

Y. Y./APS

El Tarf, à l'horizon 2018

Les investissements attendus généreront plus de 8 000 emplois

Plus de 8 248 emplois seront créés à El Tarf dans les deux prochaines années à la faveur de la concrétisation de 1 292 projets d'investissement, a indiqué, samedi, le wali, Mohamed Lebka.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre sur l'investissement qui a réuni de nombreux investisseurs, porteurs de projets et bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi, le chef de l'exécutif local a ajouté que ces projets représentant des investissements totalisant 36 milliards de dinars, sont égale-

ment destinés à booster les secteurs de l'agriculture et du tourisme dans une région réputée pour ses importantes potentialités naturelles.

Le directeur du tourisme, Mohamed-Abdenour Zahlat, a fait savoir que 31 projets d'investissement liés au tourisme, susceptibles de créer près de 3 000 emplois directs, seront concrétisés dans les régions d'El Battah et d'El Chatt où des villages touristiques, des hôtels, des complexes et des résidences seront réalisés.

Des détails sur les facilités accordées par l'Etat aux porteurs de projets, et leur accompagnement, ont été passés en revue en direction des nombreux participants à la rencontre.

Un débat consacré notamment aux pré-occupations et aux contraintes rencontrées par les investisseurs dans cette région a clôturé cette rencontre organisée dans un amphithéâtre de l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf.

Hassen B.

Activités du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Caravane d'information à Bouira

Une caravane d'information sur les activités du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, initiée par le ministère de tutelle, est arrivée hier à Bouira où les différents partenaires ont installé leurs stands sur l'esplanade de la Maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville, a-t-on constaté.

Les différents services impliqués dans cette deuxième édition de la caravane d'information, à savoir la sécurité sociale, l'inspection du travail et la direction de l'emploi, ont exposé toute leur documentation au grand public et mobilisé leur personnel pour expliquer aux visiteurs toutes les dispositions prises notamment dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2015.

«La direction de l'emploi et les autres partenaires vont saisir cette occasion pour expliquer au public les différentes mesures contenues dans la loi de finances complémentaire 2015», a indiqué à l'APS Metnani Nacer, directeur de l'emploi de la wilaya.

Par cette caravane d'information qui se déplacera aujourd'hui à Lakhdaria (Bouira), «nous voulons toucher le maximum de citoyens qui peuvent se rapprocher des représentants des différents dispositifs d'aide à la création de l'emploi et des caisses d'assurance pour se renseigner et être orientés dans leurs démarches», a-t-il ajouté.

M. Metnani a saisi cet événement pour souligner l'amélioration qu'a connue le secteur de l'emploi dans la wilaya de Bouira, grâce aux différentes mesures prises par l'Etat ces dernières années pour réduire le taux de chômage en encourageant les jeunes à travailler et à créer de la richesse.

Les autres services concernés, à l'image de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et l'Agence nationale de l'emploi (Anem), le Centre national du registre du commerce (CNR) et d'autres dispositifs de soutien à l'emploi (Ansej, Cnac et Angem) ont pris aussi toutes les dispositions

nécessaires pour accueillir le grand public et fournir aux jeunes chômeurs, aux travailleurs ainsi qu'aux employeurs tout renseignement relatif à leurs droits au travail, à l'emploi ainsi qu'à la sécurité sociale.

«La Cnas est présente dans cette caravane et nos agents vont expliquer aux visiteurs les différents avantages accordés par l'Etat aux employeurs recrutant un nouveau personnel dans le cadre des dispositifs d'encouragement à l'emploi», a indiqué, pour sa part, le directeur de la Cnas de Bouira, Miaissi Aïssa.

Durant cette manifestation, les représentants de la Cnas vont expliquer aux citoyens les facilitations au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droit aux besoins spécifiques, ainsi que la mise à jour à distance de la carte Chifa chez les officines conventionnées avec la Cnas, a-t-il ajouté.

Ali O.

Investissement L'accompagnement des porteurs de projets par l'administration est indispensable

L'ACCOMPAGNEMENT par les différentes structures administratives des porteurs de projets est «indispensable» pour assurer une «relance effective» de la petite et moyenne entreprise, a affirmé samedi le wali de Tébessa, Ali Bouguerra. Présidant une cérémonie de remise de 21 actes de concession de terrains à des porteurs de projets d'investissement liés à la santé, à l'hôtellerie, à l'agriculture et à l'industrie, le chef de l'exécutif local a estimé qu'au-delà de la concession, l'accompagnement représente le «vrai garant» de la concrétisation d'un projet d'investissement générateur de richesses et d'emplois.

«Il faut mettre fin à la négligence et à la prédation» qui caractérise la gestion du foncier consacré à l'investissement, a indiqué M. Bouguerra devant les membres du conseil de wilaya, les chefs de dairas, les présidents des Assemblées élues et des opérateurs économiques présents à la cérémonie.

Le même responsable a également relevé que sur 1 500 projets d'investissement, seuls 130 (soit 9%) ont obtenu le permis de construire, ce qui est «nettement insuffisant».

De son côté, le secrétaire général de la wilaya, Abdelkader Tayane, a rappelé que le gouvernement accorde désormais des prérogatives plus larges aux walis et aux directeurs des domaines publics et de l'industrie pour la validation des projets d'investissement.

R. E.

Ain Témouchent

Engouement des agriculteurs pour le dispositif «Ettahadi»

■ Le dispositif «Ettahadi», crédit d'investissement bonifié par l'Etat mis en place par la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), suscite un vif engouement auprès des agriculteurs de la wilaya d'Ain Témouchent.

Par Lamine D./APS

En effet, pas moins de 70 dossiers ont été déposés par les agriculteurs pour le seul mois d'août écoulé au niveau de l'antenne locale de la BADR, représentant un montant de 518 millions de dinars, a-t-on appris lors de l'exposition organisée à l'occasion de la journée nationale de vulgarisation agricole, d'une représentante de cette banque.

Il s'agit d'un crédit destiné aux nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et aux projets implantés sur des terres agricoles non exploitées relevant de la propriété privée ou du domaine de l'Etat, a-t-on expliqué.

Durant les cinq premières années de l'obtention de ce crédit, le bénéficiaire ne versera aucun taux d'intérêt. Pour les sixième et septième années, il s'acquittera d'1% seulement d'intérêt contre 3% pour les huitième et neuvième années. A partir de la dixième année, l'intégralité du taux est supportée par le bénéficiaire de ce crédit d'une durée de trois à quinze ans avec un différé d'un à cinq ans, a-t-on ajouté.

Le montant de ce crédit varie entre un million DA par hectare pour les exploitants ne dépassant pas 10 ha et 100 millions DA pour ceux disposant de plus de dix ha. Un attrait similaire est perçu pour le crédit «Rfig», où au titre de la campagne agricole



PH. > D. R.

2015/2016, 1 232 dossiers représentant un montant de 505 millions DA ont été déposés par les fellahs à la date du 30 septembre 2015.

Pour la campagne 2014/2015, 1 529 dossiers ont été déposés pour une somme de 517 millions DA, a-t-on rappelé.

Il s'agit d'un crédit d'exploitation d'une durée de deux ans, totalement bonifié destiné au

financement des agriculteurs et éleveurs activant à titre individuel et organisés en coopératives ou en groupements économiques.

Pour les exploitations agricoles, le crédit «Rfig fédératif» a bénéficié, pour un montant de 20 millions de dinars, à deux unités versées dans la transformation d'olives et de raisin.

L. D./APS

Ghardaïa

Accroissement «considérable» de la superficie agricole

Le dossier du foncier agricole a enregistré des avancées «importantes» dans la wilaya de Ghardaïa à la faveur de la dynamique insufflée par les différents programmes mis en œuvre par les pouvoirs publics pour promouvoir le secteur de l'agriculture, selon les statistiques de la direction des services agricoles (DSA).

Ainsi, la superficie agricole utile (SAU) en irrigué est passé de 12 230 ha en 2000 à 26 519 ha en 2008 pour atteindre en 2015 une superficie arable de 39 350 ha répartie à travers 14 110 exploitations et une population agricole estimée à 27 600 âmes, soit 27% de la population active de la wilaya de Ghardaïa.

Considérée comme l'ossature principale de l'économie locale, l'agriculture a réalisé des avan-

cées «considérables» dans cette wilaya qui est devenue une «référence» en matière d'autosuffisance alimentaire et pour la qualité gustative de ses produits agricoles.

«En dépit d'un climat sec et d'une rareté de la pluviométrie, la région a connu un engouement d'investisseurs agricoles encouragés par les facilitations d'acquisition de terre et la mobilisation des ressources hydriques souterraines lancées par les pouvoirs publics.

Il s'agit de la réalisation à travers la wilaya de 375 forages pour un débit de 15 698 litres/seconde, de 5 907 puits pour un débit de 6 090 l/s, de 2 093 bassins de stockage d'une capacité globale de 213 400 m³, de 495 km linéaires de réseau électrique et 500 km de pistes

agricoles», a expliqué le directeur des services agricoles de la wilaya de Ghardaïa.

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour le secteur de l'agriculture dans cette wilaya avec l'entrée en service de quatre stations de lagunage de Beriane, Guerrara, Ghardaïa et El Menea dont l'eau épurée sera principalement destinée à l'irrigation de nouveaux périmètres agricoles d'une superficie cumulée de plus de 1 000 ha, l'achèvement de la réalisation de dix forages ainsi qu'un réseau électrique programmé de 850 km et de 660 km de pistes agricoles, a précisé Ali Bendjoudi.

Plusieurs projets sont programmés en vue d'accroître le foncier agricole de la région et d'améliorer la production agricole à travers la création de nouveaux

périmètres agricoles d'une superficie totale estimée à 30 000 hectares, a révélé ce responsable.

Les services de l'agriculture ambitionnent d'augmenter, à l'horizon 2019, la surface agricole utile (SAU) pour passer de 39 350 hectares actuellement à plus de 60 000 hectares orientés vers les cultures oasiennes, particulièrement la phoeniciculture, les cultures maraîchères stratégiques, telles que la pomme de terre, les agrumes et l'oléiculture ainsi que les cultures céréalières. N.T.

Illizi

Diverses opérations pour la promotion de l'activité agricole

Plusieurs opérations de développement sont en cours de réalisation dans le but de promouvoir l'activité agricole dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Parmi ces opérations, figure le fonçage de 30 puits agricoles dans la zone de Takebait, au chef-lieu de wilaya, avec une enveloppe de plus d'un million DA, dégagee dans le cadre du Fonds de développement rural et de la mise en valeur par la concession, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 30%, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Brahimi. Trois autres forages sont également en réalisation, deux à Djanet et un dans la commune de Bordj Omar Idriss, pour un coût de 12 millions DA, et ont atteint un taux d'avancement de 70%, selon la même source. Il est aussi projeté la réception prochaine de 15 puits d'irrigation au niveau de l'oasis Tamadjet, sur le territoire de la commune d'Illizi, ainsi que 47 bassins d'irrigation de 50 m² chacun, dont les travaux sont en voie d'achèvement, en plus de la réhabilitation de 5 puits d'irrigation dans la zone frontalière de Tinelkoum. Le secteur a, par ailleurs, réceptionné cent km de réseau d'électrification rurale à travers différents périmètres agricoles, pour lesquels a été consacré un financement de 25 millions DA, ce qui devra participer à l'impulsion de l'activité agricole et la concrétisation des objectifs escomptés par le secteur, a-t-on souligné. Il a aussi bénéficié d'opérations de restauration de 20 puits d'irrigation dans l'oasis d'Ihrir (commune de Bordj El-Haouès), et d'équipement de trois puits pastoraux à Deb-Deb et Djanet.

Hani Y.

Guelma

Augmentation des superficies vouées aux céréales

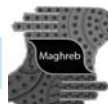
La campagne labours-semences de la saison agricole 2015-2016 cible 84 300 hectares dans la wilaya de Guelma, soit une superficie légèrement supérieure à celle qui avait été semée la saison dernière (83 500 ha), a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Pas moins de 36 000 hectares sont localisés dans des zones du sud-ouest de la wilaya «connues pour leurs rendements impor-

ants», à l'exemple des communes d'Ain Makhlof, Tamlouka et Oued Zenati, a fait savoir la même source lors du coup d'envoi de la campagne des moissons, donné dans une exploitation privée d'Oued Zenati (44 km à l'ouest de Guelma).

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne, a-t-on affirmé, ajoutant que 110 000 quintaux de semences de qualité ont été mis

à la disposition des céréaliculteurs. La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a consacré de son côté 218 000 quintaux d'engrais azotés et phosphatés pour garantir le bon déroulement de cette opération qui a aussi mobilisé plus de 3 000 tracteurs et près de 8 000 équipements utilisés pour le labour, l'ensemencement et la préparation du sol, a-t-on signalé. A.M./Agences



Sahara occidental-Maroc

HRW désapprouve un appel de Rabat lui demandant de suspendre ses activités

L'Organisation non gouvernementale de surveillance du respect des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW), a désapprouvé une correspondance envoyée par les autorités marocaines lui demandant de suspendre ses activités sur le territoire marocain et au Sahara occidental occupé.

Par Hasna G./APS

«**H**uman Rights Watch déplore la lettre envoyée par le porte-parole du gouvernement marocain, le 23 septembre 2015, réclamant que l'organisation suspende ses activités au Maroc et de l'accusant de subjectivité et de parti-pris sans toutefois spécifier ces accusations», a écrit l'ONG

dans son communiqué.

«Durant les 25 dernières années, Human Rights Watch a travaillé à promouvoir le respect des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental», lit-on dans le même texte, qui rappelle que les rapports de l'ONG sur la situation des droits de l'homme incluaient aussi des «informations officielles, recueillies notamment lors d'entretiens avec



des représentants du gouvernement (marocain)».

La suspension d'activité de HRW réclamée par le gouvernement marocain intervient après l'expulsion, en juin 2015, de deux cadres d'Amnesty International.

«Elle (la suspension réclamée) intervient aussi dans le contexte de restrictions croissantes imposées aux organisations locales des droits de l'homme, dont l'Association marocaine des droits de l'homme», a ajouté HRW.

Dans tous les cas, Human Rights Watch a affirmé qu'elle continuera à «surveiller et à documenter le niveau de respect, par les autorités marocaines, des normes et traités internationaux des droits de l'homme».

En juin 2015, deux experts d'Amnesty International ayant dénoncé la torture «endémique» au Maroc, avaient été expulsés par le gouvernement marocain.

Arrivés le 8 juin sur le sol marocain, la ressortissante belge, Irem Arf, et le Britannique, John Dalhuisen, avaient été renvoyés trois jours plus tard, alors qu'ils menaient une enquête dans le cadre de la campagne internationale d'Amnesty «Stop Torture».

H. G./APS

Tunisie

Les magistrats s'attaquent à un débat télévisé sur le pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme

Les magistrats tunisiens se sont attaqués, samedi, à un débat télévisé diffusé, vendredi soir, par la chaîne de télévision nationale portant sur le pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme.

Le débat télévisé «s'est attaqué aux magistrats en divulguant les noms, les qualités et les lieux de travail des magistrats», lit-on dans une déclaration du syndicat en allusion à la nomination des magistrats au pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme.

Consultée par l'Agence TAP, la journaliste Moudida Abassi, réalisatrice de l'émission intitulée «Wa Lakom Sadid Ennadhar» a affirmé qu'«aucune violation n'a concerné les noms des magistrats ni le secret de l'instruction».

Les magistrats n'ont pas été exclus du débat puisque des invitations leur ont été adressées à travers le ministère de la Justice et le Syndicat des magistrats mais aucun magistrat n'est venu pour les représenter.

M^m Abassi a aussi estimé que «la justice n'est pas le domaine exclusif des magistrats. Il concer-

ne tout aussi bien les citoyens et les médias qui ont le droit de connaître les normes de sélection des magistrats qui sont l'intégrité, la formation et l'expérience», a-t-elle dit, ajoutant que les magistrats ne peuvent être au-dessus des critiques qui ont atteint le pouvoir exécutif et législatif.

Des caméras de surveillance dans les rues de Mégrine

L'installation, récemment, d'une caméra de surveillance au niveau de l'avenue de la

République, à Mégrine (gouvernorat de Ben Arous), pour contrôler les espaces publics devenus des dépotoirs anarchiques, a suscité des controverses.

Certains habitants ont soutenu cette initiative et revendiqué sa généralisation en vue de réduire les points noirs et les dépotoirs anarchiques qui ont proliféré dans toutes les artères de la ville, ont-ils affirmé au correspondant de l'Agence TAP.

D'autres ont formulé des soucis concernant le respect de la réglementation en vigueur relative à la protection des données

personnelles et l'utilisation des équipements de surveillance dans les espaces publics.

Le président de la délégation spéciale de Mégrine, Safouane Fassi a indiqué que pour l'instant, une seule caméra a été installée à l'avenue de la République alors qu'une autre est en cours à l'avenue Habib Bourguiba, ajoutant que la municipalité de Mégrine va acquérir 7 autres caméras pour les placer prochainement dans d'autres voies publiques. Le président de l'instance nationale de protection des données à caractère personnel Chawki Gaddes avait

souligné, dans des déclarations aux médias, que l'utilisation des caméras de surveillance est soumise à la loi du 24 juillet 2004 qui stipule que ces équipements ne peuvent être installés que dans les lieux publics, les espaces collectifs de travail et les infrastructures de transport (aéroports, ports, parkings de voitures...).

Mondji T.

Habib Essid : la situation sécuritaire s'est nettement améliorée

LE CHEF du gouvernement tunisien, Habib Essid a estimé samedi, que la situation sécuritaire dans le pays s'est nettement améliorée et qu'«il n'y a pas lieu de proroger l'état d'urgence».

«La décision portant instauration de l'état d'urgence a atteint ses objectifs et la situation sécuritaire dans le pays s'est nettement améliorée», a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse.

«La décision de lever l'état d'urgence s'appuie sur un rapport de sécurité élaboré à cet effet», a-t-

il précisé, selon l'agence TAP.

La Présidence tunisienne a annoncé vendredi soir la levée de l'état d'urgence, qui avait été réintroduit début juillet quelques jours après l'attentat sanglant de Sousse (38 morts).

Les Tunisiens avaient déjà vécu plus de trois ans sous état d'urgence, du 14 janvier 2011, quelques heures avant la fuite de l'ex-président Zine El Abidine Ben Ali, à mars 2014.

L. M.

New York Messahel s'entretient avec le MAE libyen

LE MINISTRE des Affaires étrangères libyennes, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel a rencontré vendredi à New York, en marge de la 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Dayri. Les entretiens entre les deux ministres ont porté essentiellement sur le processus de négociations de paix sous l'égide des Nations unies. Pour les deux ministres ce processus «doit aboutir à la signature d'un accord et à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale». Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de renouveler leur soutien au processus de paix des Nations unies et aux efforts de Bernardino León, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye.

K. H.

Mauritanie

Les membres du gouvernement en campagne pour le dialogue politique

Plusieurs membres du gouvernement mauritanien sont en train de sillonner les localités du territoire national, pour expliquer à la population l'importance de la concertation comme moyen de promotion de la démocratie et vanter les vertus du dialogue politique, a appris la PANA de sources officielles.

Les missions gouvernementales «visiteront toutes les capitales régionales et départemen-

tales et tiendront des réunions élargies avec les cadres, les acteurs de divers horizons, les notables et toutes les forces vives pour les informer de la situation politique, économique et sociale du pays, notamment sur les résultats des consultations préliminaires élargies préparant un dialogue politique national tenues du 07 au 11 septembre dernier», explique le porte-parole du gouvernement,

Mohamed Lemine Ould Cheikh.

Ces concertations préliminaires, rappelle-t-on, ont recommandé la tenue d'un dialogue politique national inclusif, le 10 octobre.

Elles ont été boycottées par le Forum national pour l'unité et la démocratie (FNDU), un vaste rassemblement de l'opposition comprenant des partis politiques, des organisations de la société civile, des centrales syn-

dicales et des personnalités indépendantes. Ce collectif soupçonne «un objectif inavoué et un agenda caché du pouvoir».

La Coalition unie pour une alternance démocratique et pacifique (CUPAD), un collectif de l'opposition dite modérée, composée de 3 partis politiques, a sollicité un report de la tenue de ce dialogue en vue de permettre une participation plus inclusive.

R. M.

Tension à Jérusalem, la Vieille ville interdite aux Palestiniens

■ Israël a pris hier la mesure exceptionnelle de boucler pour deux jours la Vieille ville de Jérusalem aux Palestiniens après deux attaques au couteau qui ont fait deux morts israéliens, et un sévère accès de fièvre en Cisjordanie occupée.

Par Ali O.

Habituellement grouillante, la Vieille ville avait hier pour une grande part des airs à la fois de ville fantôme et de camp retranché, avec ses magasins fermés, ses ruelles parcourues seulement par les touristes et ses portes gardées par des centaines de policiers, ont constaté les journalistes de l'AFP. Cependant, non loin de la porte des Lions, les policiers israéliens ont dispersé à coups de grenades assourdissantes et de projectiles caoutchoutés un groupe de quelques dizaines de manifestants qui avaient réussi à entrer et protestaient contre les restrictions imposées par les autorités israéliennes. «C'est mon devoir national et mon



devoir religieux de défendre al-Aqsa», la mosquée qui se trouve sur l'esplanade des Mosquées en surplombe de la Vieille ville, a expliqué l'une des manifestantes, Oum Mohammed. C'est la première fois depuis des années que la Vieille ville est ainsi fermée aux Palestiniens. Le ministre de la Sécurité intérieure Gilad Erdan a parlé d'une mesure «sans précédent». La fermeture concerne l'immense majorité des quelque 300 000 Palestiniens de Jérusalem-Est (partie de Jérusalem occupée en 1967 et annexée par Israël) qui ne vivent pas dans la Vieille ville.

Pendant deux jours, seuls les

Israéliens, les résidents de la Vieille ville, les touristes, les commerçants et les élèves des écoles situées entre les remparts pourront pénétrer dans la Vieille ville.

Les Arabes israéliens (détenteurs d'une pièce d'identité disant qu'ils ont la nationalité israélienne), dont bon nombre se considèrent comme Palestiniens et ont été solidaires ou acteurs des récentes protestations palestiniennes, sont autorisés à entrer.

Le site ultra-sensible de l'esplanade des Mosquées qui surplombe la Vieille ville et qui est le troisième lieu saint des musulmans est, lui, censé rester ouvert. L'accès y est cependant autorisé par une seule porte,

celle des Lions, et interdit aux hommes de moins de 50 ans. De telles restrictions d'âge sont utilisées régulièrement dans les périodes de tension.

En réalité, aucun Palestinien n'est entré une bonne partie de la matinée, pas plus les femmes que les hommes de plus de 50 ans, a constaté un journaliste de l'AFP. Etonnamment, touristes et écoliers étaient bien plus nombreux que les fidèles sur l'esplanade.

Jérusalem et la Cisjordanie sont en proie depuis plusieurs semaines à de vives tensions qui se sont encore aggravées avec le meurtre de deux colons israéliens jeudi soir en Cisjordanie et deux attaques au couteau par des Palestiniens samedi et hier à Jérusalem.

La montée des tensions a coïncidé avec le début des grandes fêtes juives il y a trois semaines. Elle se sont cristallisées autour de l'esplanade des Mosquées, mais parcoururent également Jérusalem-Est et la Cisjordanie. Samedi soir, un Palestinien de 19 ans originaire d'un village près de Ramallah en Cisjordanie, Mohannad Shafiq Halani, a mortellement poignardé deux Israéliens dans la Vieille ville. Un enfant de deux ans a été légèrement blessé et une femme hospitalisée dans un état qualifié de sérieux. L'auteur a été abattu par les policiers. Le Jihad islamique, deuxième force islamiste palestinienne considérée comme terroriste par Israël, la présentée comme l'un de ses membres. Aux premières heures de hier, un autre Palestinien de

19 ans, identifié par les médias palestiniens comme Fadi Alloun, du quartier d'Essaouiya à Jérusalem-Est, a blessé sérieusement à coups de couteau un passant à Jérusalem-Ouest. Lui aussi a été abattu par les policiers.

Des heurts violents ont opposé hier policiers et environ 200 jeunes masqués et lançant des pierres à Essaouiya, a constaté un photographe de l'AFP.

La tension est encore montée en Cisjordanie depuis la mort, jeudi soir, d'un couple de colons israéliens, criblé de balles sous les yeux de leur quatre enfants.

Un raid de l'armée israélienne dans la nuit de samedi et hier dans le camp de réfugiés de Jénine a provoqué des affrontements. Deux Palestiniens ont été sérieusement blessés par balles réelles et seize autres par des balles caoutchoutées, ont indiqué des sources sécuritaires et médicales palestiniennes.

Selon ces sources, les soldats israéliens étaient venus arrêter à son domicile un responsable du Hamas, Qaïs al-Saadi, mais ont fait chou blanc. L'armée israélienne a dit avoir arrêté deux personnes et saisi dans une maison un fusil d'assaut M-16 et plusieurs engins explosifs.

Le gouvernement palestinien a dénoncé cette descente, les représailles de colons contre des Palestiniens et la mort des deux agresseurs au couteau à Jérusalem comme une «escalade» israélienne contre les Palestiniens. Les fêtes juives s'achèvent ce soir.

A. O.



Points chauds

Hierarchisation

Par Fouzia Mahmoudi

Dès le début du conflit syrien il y a plus de trois ans, Marine Le Pen avait été l'une des rares responsables politiques à oser affirmer que Bachar al-Assad était le problème le moins grave qui agitaient la question et que l'essor des islamistes était le véritable, ou du moins devrait l'être, des pays occidentaux. À l'époque ses propos avaient été utilisés par ses adversaires pour assurer que le Front National soutenait des dictateurs aux dépens de la révolution menée par les Syriens lassés par trente ans de règne de la famille Assad. Mais aujourd'hui, il semblerait qu'il ne soit plus tout à fait un tabou d'affirmer qu'en effet, l'éviction de Bachar al-Assad devrait passer au second plan après l'anéantissement des groupes terroristes qui ont dévasté l'ensemble de la région. Et si les socialistes au pouvoir ou même les Républicains n'en sont pas encore à admettre que leur priorité dans le conflit syrien s'est avérée mauvaise, d'autres personnalités politiques, moins exposées, donnent aujourd'hui de la voix. François Bayrou, président du MoDem, a en effet à son tour changé son fusil d'épaule. «Je pense que c'est un objectif de deuxième rang», a-t-il assuré. «L'objectif de premier rang, c'est de réduire l'horreur que Daesh représente et d'écartier cette menace immense pour tout le monde, et de le faire de manière urgente». «Et ensuite naturellement je pense qu'Assad devra quitter le pouvoir», a-t-il ajouté. «Si je lis bien ce que la Russie dit, au fond elle ne dit pas autre chose. Ce que dit la Russie, c'est : nous sommes prêts à envisager l'avenir sans Assad». Les Occidentaux se disent prêts à discuter d'une solution politique avec des éléments du régime de Damas, mais la conditionnent au départ de Bachar al-Assad, alors que les Russes veulent préserver leur allié. Bayrou en a profité pour tacler l'ex-président Nicolas Sarkozy. «Ce n'est pas moi qui ai invité Assad à présider le défilé du 14 juillet (...) au contraire, j'ai critiqué violemment cette initiative». «Je ne suis pas indulgent avec Assad, mais je sais qu'il faut hiérarchiser les risques», a-t-il conclu. Reste à savoir si Bayrou après Marine Le Pen sera lui aussi visé par les attaques de ceux qui ont été incapables de voir la déliquescence, pourtant prévue par d'autres, de la Syrie ou si les politiques français utiliseront Bayrou comme une caution pour commencer à réviser leur jugement sur une question si délicate qu'elle ne peut être réduite à un tableau en blanc et noir.

F. M.

Afghanistan

MSF se retire de Kunduz après le bombardement de son hôpital

L'ONG Médecins sans Frontières (MSF) a évacué son personnel de la ville afghane de Kunduz, au lendemain de la mort de 19 personnes dans le bombardement de son hôpital, qui pourrait être dû à un raid américain.

La fermeture du centre de soins de MSF est un coup terrible pour la population civile de Kunduz prise dans les combats entre l'armée afghane et les rebelles talibans pour le contrôle de cette grande ville du nord afghan. C'est le seul établissement capable de soigner les blessures de guerre les plus graves dans le nord-est de l'Afghanistan.

La tragédie a très vite viré à la polémique, car l'ONG a affirmé avoir transmis préventivement les coordonnées GPS de son hôpital aux armées afghane et américaine. Or les bombardements se sont poursuivis «pendant plus de 45 minutes» après que l'ONG a averti les armées afghane et américaine que son établissement de Kunduz avait été touché par de premiers tirs. «Les impacts étaient très ciblés, toujours sur le même bâtiment.

L'avion est parti, puis il est revenu pour redonner suite à une série d'impacts, exactement sur le même bâtiment», a expliqué le D' Bart Janssens, directeur des opérations de MSF, à l'AFFP.

Le président américain Barack Obama a présenté ses «plus profondes condoléances» après l'attaque dans laquelle 12 employés de MSF et sept patients, dont trois enfants, ont péri, mais il a dit attendre les résultats de l'enquête «avant de porter un jugement définitif sur les circonstances de cette tragédie».

Une prudence sémantique déjà de mise dans la bouche de la mission de l'Otan en Afghanistan, qui compte encore 13 000 soldats, dont 10 000 Américains. L'Alliance atlantique a évoqué des «dommages collatéraux» qui pourraient avoir été engendrés par un raid américain visant des insurgés talibans. Ces derniers se battent depuis lundi dernier contre l'armée afghane pour le contrôle de Kunduz.

Pourtant, l'ONU est vite montée au créneau, qualifiant ce bombardement d'«inexcusable». La frappe aérienne pourrait rele-

ver du «crime de guerre» si elle était jugée en «délité par la justice», a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein. Une colère reprise à son compte par MSF. Sa présidente, Meinie Nicolai, a même refusé que le terme de «dommages collatéraux» soit accolé à cette «tragédie».

Selon un responsable américain, l'enquête va porter sur le rôle joué par un avion américain AC-130, un appareil dérivé de l'avion de transport C-130 équipé de plusieurs canons pour mener des opérations d'appui au sol.

Le général John Campbell, le chef de la mission de l'Otan en Afghanistan et commandant des troupes américaines sur place, «envoie un général à Kunduz pour mener ces investigations», a déclaré un responsable américain à l'AFFP.

L'opération visait sans doute «des terroristes armés qui ont attaqué l'hôpital de MSF et ont utilisé en tant que base pour attaquer les forces afghanes et les civils», selon le ministère afghan de la Défense.



Congrès de l'Académie arabe de musique à Constantine

Le ballet national en ouverture

Des représentants de dix-huit pays arabes sont depuis samedi à Constantine pour participer à la cinquième édition du congrès de l'Académie arabe de musique. Cette manifestation culturelle se veut un espace d'échanges artistiques et de débats autour de la musique arabe et son avenir, explique le président de cette Académie, Lamine Bechichi.

Des conférences thématiques sur «l'attitude de la jeunesse arabe partagée entre la musique authentique traditionnelle et les genres musicaux modernes» sont également prévues lors de cette édition.

Par Abia Selles

Les danseurs et danseuses du ballet national ont animé un spectacle de danses folkloriques et traditionnelles qui a suscité l'admiration du public de la salle Ahmed-Bey de Constantine. C'est dans le cadre de la soirée inaugurale de la cinquième édition du congrès de l'Académie arabe de musique que la troupe du ballet national a présenté la culture et la danse des différentes régions de notre pays.

Cette soirée qui a vu la présence des représentants de dix-huit pays participants à cet événement ainsi que des musiciens algériens était aussi une occasion pour revivre d'agréables moments musicaux avec de jeunes interprètes du malouf constantinois.

«La musique algérienne est très riche et variée et les partici-



pants arabes et ont plein de choses à partager lors de cette édition», explique le président

de cette Académie, Lamine Bechichi, soulignant qu'il faut «promouvoir la musique arabe, garder sa pureté tout en s'ouvrant sur les musiques du monde». «On ne veut pas s'en-

fermer dans d'autres cultures mais la musique arabe doit garder sa particularité et son authenticité», ajoute le responsable de l'académie.

Des spectacles représentant la richesse musicale du monde arabe avec toute sa beauté seront présentés jusqu'au cinq du mois courant à la salle Ahmed-Bey. Des conférences thématiques sur «l'attitude de la jeunesse arabe partagée entre la musique authentique traditionnelle et les genres musicaux modernes» sont également prévues au théâtre régional de Constantine (TRC), a indiqué le président de cette Académie qui regroupe la quasi-totalité des pays de la ligue des Etats arabes.

Il est à noter que cet événement s'organise chaque année dans un pays arabe afin de revenir sur l'actualité et l'avenir de cette musique. C'est aussi un organisme qui veille sur la sauvegarde du patrimoine musical arabe tout en s'ouvrant sur d'autres horizons.

D'ailleurs, cette Académie a été créée pour répondre à des besoins socio-culturels. Les personnes inscrites à cet établissement peuvent recevoir des cours de musique arabe assurés par des diplômés des différents conservatoires du Monde arabe.

A.S.

Constantine capitale de la culture arabe

La culture d'Oman s'invite en Algérie

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé samedi soir lors de l'inauguration, à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine, de la semaine culturelle du Sultanat d'Oman, que cette manifestation marque une étape importante de la coopération culturelle interarabe.

M. Mihoubi, dans une brève allocution prononcée devant les autorités de la wilaya et l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Alger, Nacer Ben Seif El Hosseini, a mis en relief «l'histoire séculaire de ce pays et de son peuple».

«Le visiteur d'Oman, appelé autrefois Majan, découvre une oasis riche de son histoire, de son identité et de sa civilisation», a souligné le ministre de la Culture avant de rappeler que le Sultanat renferme plusieurs sites archéologiques classés au patrimoine mondial.

M. Mihoubi qui a sillonné les différents stands de l'exposition organisée pour la circonstance (arts plastiques, photographie) n'a pas caché son admiration devant l'au-

thenticité du patrimoine omanais félicitant ce pays qui célèbre la sélection, cette année, de l'une de ces métropoles, Nazwa, connue pour ses mosquées et ses citadelles, pour être capitale de la culture islamique.

De son côté, Mohamed Yahyai, chef de la délégation omanaise, a remercié l'Algérie pour son «hospitalité coutumière» et souligné la nécessité d'utiliser la culture pour diffuser des valeurs de paix et de tolérance. Il a également mis en exergue le rôle de plusieurs penseurs, poètes et hommes de lettres algériens qui ont contribué, et contribuent encore, à l'enrichissement de la scène culturelle arabe, parmi lesquels M. Yahyai a cité Abdelhamid Benbadis, Moufdi Zakaria et Wassini Laredj.

Outre les expositions, le programme de la semaine culturelle du Sultanat d'Oman, qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain dans le cadre de «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», comportera notamment des soirées poétiques avec Hissa El Badi et Khaled Ali El Maamari.

Plus tôt dans l'après-midi, le ministre de la Culture a inauguré, au Palais du bey, une exposition intitulée «le design dans le monde arabe». Une manifestation qui réunit 24 designers dont des Tunisiens et des Marocains ainsi que 20 artisans locaux versés dans la dinanderie.

Au premier jour de sa visite, le ministre de la Culture avait inauguré la 2^e édition de l'exposition nationale du livre sur l'esplanade Ahmed-Bey, organisée à l'initiative du département Livre et Littérature de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» et qui voit la participation de plus de 60 maisons d'édition.

Il s'était ensuite rendu à la grande salle de spectacles Ahmed-Bey où il assisté, aux côtés des autorités de la wilaya de Constantine, à la soirée de clôture des semaines culturelles des wilayas de Mascara et de Biskra, organisées également, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

L.B.

Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale

Le Quintet de saxophones de Séville anime un spectacle

Après un spectacle de haute facture animé au Musée national d'art moderne et contemporain (MAMA), Le Quintet de saxophones de Séville (Espagne) est de retour à Alger. Ce groupe musical se produira pour la seconde fois à Alger en ce mois d'octobre courant et ce, à l'initiative de l'Institut Cervantès d'Alger et de la direction de la Radio algérienne.

Cette soirée musicale est prévue pour le 10 octobre durant laquelle cette formation musicale, mélangeant influences

diverses et jazz moderne, verra se produire à Alger, au niveau de l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale

(boulevard des Martyrs).

Prévu à 19h, le concert du quintet est placé sous invitations, qui sont à récupérer au

niveau de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa Boukhalfa), à partir du samedi 3 octobre.

R.C.

Danse et calligraphie lumineuse à Alger «Turn off the Light» présenté aux Algérois

L'INSTITUT français d'Alger illuminera la scène de la salle El Mougari en ce mois d'octobre, grâce à la performance scénique «Turn off the Light» qu'il propose à son public, un mélange de danses hip-hop, de musique et de calligraphie lumineuse.

Un mélange prometteur créé par Julien Breton, directeur artistique et calligraphe qui mettra sa création aux mains de Stéphanie Naud et Razy Essid qui assureront la partie chorégraphique. Ce spectacle étincelant, en partenariat avec l'Office national de la culture et de l'information aura lieu le 22 octobre.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah-Hocine

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura

Carrefour des Artistes

(Tahtahat elFananin)

Jusqu'au 15 octobre :

Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels

Palais de la culture

Mouhamed Laid Al Khalifa de Constantine

Jusqu'au 10 octobre :

«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est

Jusqu'au 12 novembre :

Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba»

Palais de la culture Malek-

Haddad, Constantine

Jusqu'au 10 octobre :

Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz

Noureddine.

Jusqu'au 10 octobre :

Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

Coup-franc direct

La transparence ne tue pas !

Par Mahfoud M.

Le coach national, Christian Gourcuff, était rouge de colère lors de sa dernière sortie médiatique et a laissé entendre qu'il ne pardonnerait pas à celui qui a dévoilé l'altercation qu'il avait eu avec le joueur Soudanais lors du dernier stage des Verts. Pourtant, le driver des Fennecs avait indiqué qu'il ne cacherait rien à la presse nationale contrairement à ses précédents, Saâdane et Halilhodzic et qu'il révélera tout ce qui pourrait intéresser les supporters des Verts. Toutefois, il est clair qu'un différend avec un joueur et de surcroît qui a la cote auprès des fans, ne sera pas en sa faveur et pourrait lui coûter cher. En avertissant les représentants des médias qu'il compte changer d'attitude avec certains juste parce qu'ils ont révélé la stricte vérité, Gourcuff a franchi la ligne rouge puisqu'il s'immisce dans le travail des médias tout en souhaitant qu'ils soient aussi docile avec lui et ne font pas dans la critique, fut-elle constructive, étant donné qu'il a refusé les critiques après le rendement catastrophique face au Lesotho, même si cet adversaire est nettement inférieur à l'Algérie. Un peu de transparence ne tuera certainement pas le sélectionneur national qui devrait accepter de s'ouvrir un peu plus et d'aborder même certains sujets dit tabous, comme sa relation avec certains joueurs, lui qui a toujours fui ce sujet, puisqu'il avait eu auparavant des difficultés avec les joueurs locaux.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (7^e journée)

Le CABBA nouveau dauphin, première du Paradou

Le CA Bordj Bou Arreridj s'est emparé de la deuxième place du championnat de Ligue 2 Mobilis de football grâce à sa victoire devant le leader l'USM Bel-Abbès (3-1), qui a essuyé à l'occasion sa première défaite de la saison, tandis qu'en bas de classement, Paradou AC enregistre son premier succès en sept matchs au détriment du CRB Ain Fekroun (1-0), lors de la septième journée disputée vendredi et samedi.

Le CABBA a engrangé les trois points de la victoire dans le choc de la journée contre l'USMBA (3-1). Surpris par un but de Djediat (24'), les «Criqueux» ont renversé la situation grâce à Zerguine (28 sp), Attafene (37) et Hadiouche (90+4).

C'est la troisième victoire consécutive et la quatrième de la saison pour les hommes de Khezzer, lesquels se hissent à la deuxième place à une longueur de l'USMBA qui conserve malgré cet échec sa place de leader. L'autre bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'O.Médéa et de la JSM Skikda, vainqueurs contre respectivement le CA Batna (2-0) de l'A Boussaâda (2-1).

L'OM de Mohamed Slimani a dominé le CAB qui restait sur un nul sur sa pelouse, grâce à deux buts de Souaker et Belguerfi. Avec cette victoire, les coéquipiers de Ousserir remontent à la troisième place en compagnie de leurs adversaires du jour, de la JSMS qui est allé ébattre l'ABS 2-1 et de l'ASO Chlef.

L'ASO Chlef, l'autre prétendant à l'accession en Ligue 1 est revenue bredouille de son déplacement à Hadjout (2-0) vendredi en ouverture de cette journée.

Dans le bas de classement, Paradou AC a attendu la septième journée et pour remporter sa première victoire de la saison contre le CRB Ain Fekroun au stade de Dar Beida dans le match de mal classés.



Ligue des champions/ l'USMA en finale Les Rouge et Noir proches du sacre

La formation algérienne de l'USM Alger est entrée dans l'histoire du football national, en étant désormais la deuxième formation du pays, après l'ES Sétif, à atteindre la finale de la Ligue des champions d'Afrique sous sa nouvelle version.



Par Mahfoud M.

L'USMA a atteint ce stade de la compétition avant hier soir après son nul vierge (0-0) en demi-finale retour contre les Soudanais d'Al-Hilal. La formation de Soustara a dû donc attendre près de 80 ans (elle est fondée en 1937) pour atteindre pour la première fois de son histoire le dernier stade de la plus prestigieuse compétition africaine inter-clubs, après les échecs en demi-finales lors des éditions de 1997 et 2003. Après le parcours remarquable en phase de poules (5 victoires contre une défaite), les USmistis, qui ont sauvé leur peau de la relégation lors de l'ultime journée du dernier exercice footballistique, ont confirmé leur excellente santé cette saison et peuvent déjà être récompensés le 6 novembre prochain, à l'occasion de la finale retour. Sans livrer un grand match dans un stade Omar-Hamadi plein comme un œuf

depuis le début de l'après-midi, les Rouge et Noir ont su gérer l'avance acquise à l'aller quand elle s'était imposée à Omdurman même en inscrivant deux précieuses buts (2-1), synonyme d'une «qualif» presque assurée. Les hommes de Miloud Hamdi auraient pu cependant prétendre à un meilleur score, si ce n'était les ratages de l'attaquant Mohamed-Amine Aoudia au cours d'une première période terne (16^e et 27^e). Les Soudanais, pour leur part, étaient amorphes et n'ont rien fait pour effacer le revers de l'aller, à l'exception de ce tir assez puissant de Boya dans les cinq dernières minutes du temps réglementaire qui a trouvé une belle détente du gardien international algérien M o h a m e d - A m i n e Zemmamouche. Dans les tribunes, les supporters, exténués par des heures d'attente sous un soleil de plomb et une chaleur suffocante, attendaient impatientement le coup de sifflet libérateur de l'arbitre sud-africain

Victor Miguel de Freitas Gomes qui est arrivé à 23h24. Le reste n'est que pur bonheur pour les joueurs, staff technique, dirigeants et supporters des Rouge et Noir qui ont laissé éclater leur joie en attendant de connaître dimanche leur adversaire en finale qui sera soit les Congolais du TP Mazembe, soit les Soudanais d'Al-Merrikh que l'USMA avait affrontés en phase de poules (victoire 1-0 à l'aller et défaite sur le même score au retour). A l'aller, Al-Merrikh s'était imposé sur le score de 2-1 à Omdurman. Le match retour se jouera à Lubumbashi. Si le TP Mazembe réussit à se qualifier, ce sera la deuxième année de suite que la finale de la Ligue des champions sera une affaire algéro-congolaise, après la double confrontation entre l'ES Sétif et VitaClub la saison dernière qui avait souri aux Algériens. La finale aller se jouera le 30 octobre à Alger, tandis que la manche retour aura lieu le 6 novembre prochain à l'étranger.

M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

USMMH- ASO	2-0
CABBA- USMBA	3-1
MCEE-USC	1-1
ABS-JSMS	1-2
PAC-CRBAF	1-0
MCS- ASK	1-0
OMA -JSMB	1-0
OM- CAB	2-0

	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	14	7
2. CABBA Arreridj	13	7
3. CA Batna	11	7
... ASO Chlef	11	7
... O. Médéa	11	7
... JSM Skikda	11	7
7. A Boussaâda	9	7
... AS Khroub	9	7
... OM Arzew	9	7
... MC Saïda	9	7
11. USMM Hadjout	8	7
... US Chaouïa	8	7
13. JSM Béjaïa	7	7
14. Paradou AC	6	7
15. MC El Eulma	6	7
16. CRB Ain Fekroun	5	7

Meftah et Andrea suspendus

Les deux joueurs de l'USM Alger, Rabie Meftah et Carolis Andréa, qui ont écopé chacun de son deuxième carton samedi face Al-Hilal du Soudan (0-0) au stade Omar-Hamadi, manquant le match aller de la finale de la Ligue des champions d'Afrique prévue en fin du mois en cours à Alger. Les deux joueurs ont été avertis au cours du match retour face aux Soudanais ponctué par la qualification de leur équipe vainqueur lors de la première manche à Khartoum sur le score de deux buts à un. Ces deux déflections s'ajoutent à celle de



Youcef Belaili, suspendu pour deux ans par la Confédération africaine de football, et probable-

ment de Kaddour Beldjilali, blessé. Malgré cela, l'entraîneur de l'USMA, Miloud Hamdi, a indiqué à l'issue de la rencontre qu'il faisait «entièrement confiance aux joueurs appelés à remplacer leurs coéquipiers absents». Le club de capitale, auteur d'une qualification historique en finale, affrontera lors de la dernière étape de l'épreuve le vainqueur entre TP Mazembe du RD Congo et El-Merrikh du Soudan, qui s'affrontent ce dimanche à Lubumbashi en match retour. Les Soudanais l'avaient emporté lors du match aller (2-1).

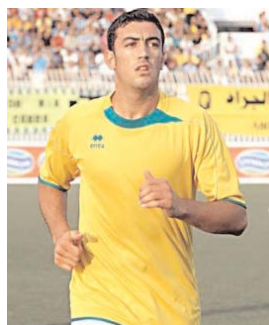
Equipe nationale

Ziti appelé à la rescousse

Le milieu de terrain Nabil Bentaleb, blessé à une cheville, a été dispensé du prochain stage de l'équipe nationale en vue des matchs amicaux contre la Guinée et le Sénégal, respectivement les 9 et 13 octobre à Alger, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Pour le remplacer, le sélectionneur national Christian

Gourcuff a jeté son dévolu sur le défenseur polyvalent de la JS Kabylie, Mohamed-Khoutir Ziti, qui effectue son retour chez les Verts après une période d'absence, selon la même source. Le joueur de Tottenham, déjà absent du match contre le Lesotho (3-1) dans le cadre des qualifications de la CAN-2017 à cause d'une blessure bénigne à

un doigt, a contracté dans la foulée une blessure plus grave aux ligaments de la cheville, nécessitant 3 à 4 semaines de repos, d'où son forfait pour ces deux matchs de préparation qui se dérouleront au stade 5-Juillet, en vue des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Côte d'Azur/France

Seize morts et quatre disparus dans des inondations

AU MOINS seize personnes sont mortes dans le sud-est de la France, quatre sont portées disparues après des inondations dévastatrices provoquées samedi soir par des orages d'une rare intensité sur la Côte d'Azur, selon un nouveau bilan des autorités locales.

«Le bilan est malheureusement provisoire», a souligné hier le préfet des Alpes-Maritimes, Adolphe Colrat, alors que toutes les zones inondées n'avaient pas encore été totalement explorées.

Un précédent bilan a fait état d'une douzaine de morts, suite à ces intempéries qui sont survenues dans cette région touristique de la France où la saison touristique bat encore son plein.

Le président François Hollande, qui a exprimé hier matin «la solidarité de la Nation», s'est rendu sur place avec le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, et a rencontré des habitants encore traumatisés.

Le déluge de pluie a été «très violent et concentré», a souligné le préfet, alors que le soleil brillait à nouveau dimanche sur la Côte d'Azur.

Les pluies ont notamment entraîné la crue du petit fleuve côtier de la Brague, submergeant des rues de Cannes, Antibes, Mandelieu-la-Napoule, Villeneuve-Loubet et Nice.

La situation la plus dramatique est celle de Mandelieu-la-Napoule, une commune limitrophe de Cannes, où des lames d'eau ont surpris des habitants descendant dans les parkings souterrains de leurs résidences pour mettre à l'abri leurs véhicules. A la mi-journée, la préfecture y décomptait sept morts et un disparu.

A Cannes, où les intempéries ont fait au moins deux morts et deux disparus, le maire David Lisnard a critiqué des personnes «pas toujours disciplinées»: «On a eu des personnes qui semblaient très attachées à leurs véhicules là où il fallait préserver des vies», a-t-il déclaré.

Des victimes sont aussi à déplorer à Biot où trois résidents d'une maison de retraite sont morts, à Vallauris-Golfe Juan où une famille de trois personnes a péri dans une voiture coincée dans un tunnel, et à Antibes (un mort, un disparu).

A Cannes, où 180 mm d'eau sont tombés en trois heures, la mairie a hébergé d'urgence 120 personnes dans un local durant la nuit. «Certains véhicules ont été emportés jusque dans la mer», a raconté le maire, David Lisnard.

Lina F.

Semi-marathon 2015 d'Alger

Plus de 700 participants annoncés

PRÈS DE 750 participants, dont 150 femmes, se sont déjà inscrits à la 6^e édition du semi-marathon d'Alger, prévue initialement le 9 octobre mais qui se déroulera finalement le 16 du même mois, a annoncé, dimanche à Alger, Abdelmadjid Rezkane, directeur général de «Sports Events International», organisateur de l'événement.

«Nous avons jusqu'à présent 750 participants inscrits, dont 150 femmes. Nous n'avons jamais eu autant de femmes dans ce genre de courses. Je crois que nous allons atteindre cette année un chiffre record. Selon nos prévisions, 3 000 participants pourraient être au départ de l'édition 2015, organisée cette année avec le partenariat de la Fédération algérienne du sport pour tous», a déclaré M. Rezkane lors d'une conférence de presse tenue au centre sportif de Ghermoul (Alger).

«Cette manifestation constituera un moyen et un moment privilégié d'éducation et de mobilisation de notre jeunesse. La performance n'est pas notre objectif», a-t-il précisé.

Pour sa part, le président de la Fédération algérienne du sport pour tous, El Hadi Mossab, a tenu à préciser que cet événement «est une occasion pour nous pour faire connaître notre fédération et nos activités. Nous avons lancé de nouvelles spécialités sportives au profit des jeunes, afin de les encourager à pratiquer une activité physique pour le bien de leur santé».

Les inscriptions se feront au niveau du bureau de l'organisateur situé à la forêt Bois des Cars (Dély Brahim) du 13 au 15 octobre.

Le départ et l'arrivée de cette course (12 km) qui est ouverte uniquement aux non licenciés dans une association ou autre structure sportive, sont prévus devant l'université de Dély Brahim.

Les participants seront classés dans les deux sexes avec un classement général (les trois premiers) et un classement par catégories d'âge (18-30 ans, 31-40 ans, 41-50 ans et 51 ans et plus). Les premiers de chaque catégorie seront récompensés. Ils recevront des médailles, des

coupes et des cadeaux (télévisions, ordinateurs, tablettes et autres smartphones).

La 6^e édition du semi-marathon d'Alger a été décalée d'une semaine en raison du déroulement, le 9 octobre, du match amical Algérie-Guinée au stade 5-Juillet.

Une autre épreuve d'une distance d'un kilomètre «6^e foulées des anges», sera réservée aux enfants trisomiques.

«Cette course a été mise sur pied dans le but de sensibiliser cette frange de la société qui a besoin, à l'instar des autres enfants, d'être scolarisée», a indiqué Mahmoud Amoura, le représentant de l'Association nationale d'intégration scolaire et professionnelle des enfants trisomiques.

Cette édition sera rehaussée par la présence, selon l'organisateur, de quelques anciens footballeurs, à l'instar de Khalef Mahieddine et Mahmoud Guendouz, sans oublier l'ex-judokate, Salima Souakri, qui prendra part aux «Foulées des anges».

Racim S./APS

FRANCE- RUSSIE N'ONT PAS LES MÊMES CIBLES EN SYRIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Sur les 8 premiers mois

Important recul des importations de lait

■ La facture des importations de lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, utilisées comme intrants dans la filière laitière, a atteint 770,26 millions de dollars sur les 8 premiers mois de 2015 contre 1,47 milliard usd à la même période de 2014 (-47,59%), a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

Par Siham N.

Les quantités importées ont également diminué à 258 913 tonnes contre 287 925 tonnes (-10,07%), selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Durant le mois d'août seulement, les importations de ces mêmes produits ont chuté de près de 58% à 72,63 millions usd contre 172 millions usd le même

mois en 2014.

Afin de rationaliser les importations de ce produit subventionné, les professionnels plaident pour le développement de la filière.

A cet effet, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a engagé, depuis juillet dernier, des discussions avec les professionnels afin de trouver des solutions aux problèmes urgents et de définir ensemble une stratégie de consolidation de la filière, d'intégration de la production nationale de lait cru et de réduction des importations de la poudre de lait.

Dans le cadre de cette concertation, le ministère a pris des mesures à court terme. Il s'agit notamment de permettre aux éleveurs de s'approvisionner directement des minoteries en son, et ce, afin de réduire la tension sur les prix de l'alimentation.

Il s'est également engagé à assouplir le système de paiement des primes accordées par l'Etat dans le but d'encourager la production nationale.

En 2014, les importations des laits et matières du lait se sont chiffrées à 1,91 milliard usd (395 898 tonnes), rappelle-t-on.

S. N./APS

Découverte du corps sans vie d'un enfant à Mila

Dans la même cité où a disparu le petit Anès...

LE CORPS sans vie d'un enfant a été retrouvé hier à la cité El Kouf de Mila, quartier où le petit Anès Berdjem avait disparu il y a trois semaines, a-t-on constaté sur place.

Les éléments de la Police scientifique et ceux de la Gendarmerie nationale se trouvaient sur place, en début d'après-midi, pour enquêter et identifier le corps, découvert en état de décomposition. Les services de sécurité se gardent

pour le moment d'établir un lien entre la disparition d'Anès et la découverte du corps, même si ce dernier a été retrouvé non loin du domicile des grands-parents où le petit garçon séjournait.

«Ce n'est qu'après l'identification formelle de la dépouille que l'on saura s'il s'agit de l'enfant disparu le 15 septembre dernier», a déclaré, en requérant l'anonymat, une source proche du dossier.

R. N.

Sidi Bel-Abbès

Deux blessés dans l'effondrement d'un immeuble

UNE FEMME et un enfant ont été blessés suite à l'effondrement d'un immeuble, samedi à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris hier à Oran des services de la Gendarmerie nationale. L'habitation qui menaçait ruine s'est effondrée au village El-Sehamda, dans la commune d'Ain Adden, occasionnant des blessures à des degrés divers à une femme âgée de 59 ans et un enfant de 8 ans, évacués vers les hôpitaux de Sfisef et Sidi Bel-Abbès où ils sont gardés en observation médicale, a-t-on indiqué de même source.

T. G.